



**DÉLIBÉRATIONS**  
**DE LA COMMISSION PERMANENTE DU**  
**CONSEIL D'ADMINISTRATION DU CENTRE COMMUNAL D'ACTION SOCIALE**  
**de la Commune de BÂGÉ-DOMMARTIN**

Département de l'AIN – Arrondissement de BOURG-EN-BRESSE – Canton de REPLONGES

**Référence : C.P. - C.C.A.S. 01-2024**

Sur convocation en date du cinq mars deux mille vingt-quatre, le Conseil d'Administration du Centre Communal d'Action Sociale de Bâgé-Dommartin, s'est réuni en session ordinaire le douze mars deux mille vingt-quatre, à la Mairie de Bâgé-la-Ville, sous la présidence de Monsieur Christian BERNIGAUD, Président.

Présents :           Monsieur Christian BERNIGAUD, Président  
                          Madame Isabelle MERONI, Vice-Présidente  
                          Mesdames Marie-Noële ADOH, Marie-Dominique BUIRET, Mireille CHARDIGNY, Jenny  
                          COELHO, Monique LAFAY, Laurence MICHAUD et Marie-Rose RUDE.  
                          Messieurs Daniel BUFFY, Yannick-Luc JANNIN, Michel MERCIER, Philippe PAIN et Jean-  
                          Claude ROZIER.

Absent :             /

Absent excusé :    /

Procuration :      Monsieur Jean-Claude RUDE donne pouvoir à Madame Isabelle MERONI

Madame Laurence MICHAUD est nommée secrétaire de séance.

Nombre de membre : 15

En exercice :       15

Présents : 14

Votants : 15

**Objet : Approbation du compte-rendu du Conseil d'Administration du C.C.A.S. du 07 novembre 2023**

Monsieur le Président du Centre Communal d'Action Sociale, soumet au Conseil d'Administration le compte-rendu du Conseil d'Administration du C.C.A.S. du 07 novembre 2023, qui a été adressé aux membres le 05 mars 2024 par courrier ou par mail.

Monsieur le Président invite les membres du Conseil d'Administration à formuler leurs observations : Il est approuvé à l'unanimité moins 1 abstention.

Le Conseil d'Administration du Centre Communal d'Action Sociale après avoir délibéré à la majorité.

**ADOpte** le compte-rendu de la réunion du Conseil d'Administration du Centre Communal d'Action Sociale du 07 novembre 2023.

Fait et délibéré en Mairie,  
Le 12 mars 2024  
Le Président  
Christian BERNIGAUD



Accusé de réception en préfecture  
001-200077238-20240312-2024-01-DE  
Date de télétransmission : 19/03/2024  
Date de réception préfecture : 19/03/2024